Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20260928-CA-DEL-2026-129-DE
Date de télétransmission : 05/10/2026
Date de réception préfecture : 05/10/2026

AGGLO Etampois Sud-Essonne www.caese.fr	**Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne** Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire **Conseil Communautaire du 28 septembre 2026** *Rapporteure : Madame Christelle DELOISON*	**CA-DEL-2026-129**

Signature d'une convention relative à la mise à disposition d'agents du CIG de la Grande Couronne pour une mission de conseil en organisation et ressources humaines

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-huit septembre, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Guy Bonin d'Angerville, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Johann MITTELHAUSSER.

Nombre de conseillers en exercice : 77.

Conseillers présents physiquement : Mesdames et Messieurs Eric MEYER, Johann MITTELHAUSSER, Frédéricque SABOURIN-MICHEL, Dominique VAURY, Patricia AMBROSIO-TADI, Denis YANNOU, Nicolas ANDRÉ, Danielle BENECH, Evelyne THOUEMENT, Johanne LEIGNADIER, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, Françis TEYCHINE, Jean-Louis CHANDELLIER, Christine BOURREAU, Maxime RONDU, Jérôme DESNOUE, Henri BELLIER, Marjolaine PELÉ, Gilles BAYART, Virginie TARTARIN, Guy ALDEGUER, Morgane BLOT, Rémy THOUVENOT, Géraldine PATARD, Bésart BLAKAJ, Isabelle MYTYCH, Fatimata BÂ, Régis DARRIBERE, Marie-Aline MULARD, Patricia BEAUPERE, Assane SARR, Paola LENDORMY, Thomas GAURET, Ghania IDRI, Mostefa GHENAÏM, Séverine PETITPIERRE, Mohamed SAROUNI, Mathilde DESAUTY, Olivier SIGMAN, Mathieu HILLAIRE, Camille BINET-DEZERT, Giovanni CHAAFA, Annie-Claude MOZZANI, Kevin LE FOLL, Aïcha AHRAOUI-GAVINET, Messaoud HAMMOU, Sandra DA MOTA, Georges BONTEMPS, Guy CROSNIER, Guy DESMURS, Sylvie VASSET, Patrick THUILLIER, Philippe DELAVEAU, Cynthia SAVARIT, Laurence BUREAU, Alexandre-Stéphane HAAS, Catherine COME, Eric CAVERS, Laureen FRESSARD, Bernard DIONNET, Michaël MERIGOT, Carole MISSAULT, Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Sylvie GUILLOT, Fabrice JAOUEN, Danielle PECHIN, Christelle DELOISON, Valérie GALOPIN, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS (73).

Conseillers ayant donné procuration : Mesdames et Messieurs Bastien SORET (par procuration à Guy ALDEGUER), Angélina CIANCI (par procuration à Nicolas ANDRÉ) et Huguette DENIS (par procuration à Johann MITTELHAUSSER) (3).

Conseiller absent : Monsieur Victor HENNEBELLE (1).

Secrétaire de séance : Monsieur Fabrice JAOUEN.

Le Conseil Communautaire, sur le rapport de Madame Christelle DELOISON,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L. 452-44 du Code général de la fonction publique permettant aux centres de gestion de mettre des agents à disposition des collectivités et établissements publics qui le demandent en vue d'assurer des missions temporaires ou de les accompagner dans l'exercice de leurs compétences,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 17 septembre 2026,

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20260928-CA-DEL-2026-129-DE
Date de télétransmission : 05/10/2026
Date de réception préfecture : 05/10/2026

CONSIDÉRANT la nécessité, pour la CAESE, de pouvoir bénéficier d'un accompagnement externe afin d'analyser son organisation, d'identifier les leviers d'amélioration, d'accompagner les transformations des services et de veiller à l'adéquation entre les moyens mobilisés et les objectifs poursuivis,

CONSIDÉRANT que le service de conseil en organisation et ressources humaines du CIG de la Grande Couronne dispose de l'expertise nécessaire pour accompagner les collectivités et établissements publics dans leurs projets de transformation organisationnelle, de conduite du changement et d'amélioration des conditions de travail,

CONSIDÉRANT le projet de convention relatif à la mise à disposition d'agents du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne pour une mission de conseil en organisation et ressources humaines,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la convention de mise à disposition, ci-annexée, proposée par le CIG de la Grande Couronne pour une mission de conseil en organisation et ressources humaines, prenant effet à la date de sa signature pour une durée de trois ans et renouvelable tacitement une fois pour la même durée,

AUTORISE le Président de la CAESE à signer la présente convention et tout acte y afférent,

PRÉCISE que les interventions seront réalisées en fonction des besoins des services, dans le respect des stipulations de la convention, et facturées selon le nombre d'heures de travail effectivement accomplies, sur la base du tarif forfaitaire fixé chaque année par délibération du conseil d'administration du CIG, soit 94 € par heure pour l'année 2026 pour les EPCI de plus de 350 agents,

DIT que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget communautaire, au chapitre et à l'article appropriés.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la CAESE, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le Tribunal Administratif de Versailles peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne est chargé d'exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.

Le Secrétaire,

Fabrice JAOUEN

Le Président,

Johann MITTELHAUSSER

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le 05 OCT. 2026 et sa publication le 05 OCT. 2026